

*Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.*

**Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :**

**Votre récit libre de l'observation :**

... Le 25 décembre 2014 entre 01 h 20 et 01 h 29 alors que je rentrais seul du réveillon de Noël passé en famille, sur LA GARDE 83130 à bord de mon véhicule et circulant sur la rue de la Paix ( sans être sous l'emprise de l'alcool ou substances hallucinogènes quelconques ) par une nuit étoilée, sans nuage apparent, j'ai nettement vu dans un premier temps à travers mon pare-brise puis de l'extérieur de mon véhicule, après avoir garé celui-ci sur le parking de mon immeuble, quatre points lumineux formant un parfait rectangle placé dans le ciel plus haut que le mont COUDON ( base militaire : point sensible voir névralgique ). Ces quatre lumières de couleur orange pour le pourtour et légèrement rouge pour le noyau central étaient relativement grosses compte tenu de la distance que je pourrais estimer entre 1500 et 3000 mètres. Bien que la clarté émise ait été importante aucun faisceau lumineux ne provenait de celles-ci ( Rien à voir avec les faisceaux de boîte de nuit, projecteur hélico etc...) Cherchant une forme autour de ces lumières pour en déterminer l'origine il ne m'a pas été possible d'y déceler quoique ce soit. Alors que celles-ci étaient en stationnaire, mon observation a duré environ 4 minutes, aucun bruit n'était émis ce qui poussant ma curiosité m'a amené à me déplacer à pieds plus avant, me mettant nettement dans le noir du parc VEYRET afin de mieux observer. Ce temps écoulé, avec ordre, défaisant cette figure géométrique, et sans aucun bruit ni de moteur ni de déplacement d'air, ces lumières sont parties une à une en direction du Sud-Est vers l'agglomération de HYERES.

Alors que je distingué encore faiblement ces feux qui s'éloignaient à l'horizon, une autre lumière est arrivée entre le mont FARON et le mont COUDON, juste au-dessus de la montée du Thouar, de même intensité, de même grosseur à une vitesse qui pourrait être estimée entre 300 et 500 km/h et ce toujours sans aucun bruit. Arrivé sensiblement au même lieu que les quatre autres, celle-ci à ralenti sa course et de même a fait un stationnaire d'environ 40 secondes. Puis, dans un silence parfait elle est repartie dans la même direction de ces consœurs. Mais qu'elle n'a pas été ma stupéfaction quand dans la foulée, à un intervalle d'environ 30 secondes chacune, 3 autres lumières de même type, de même dimension, toujours parfaitement silencieuses ont effectué la même chorégraphie pour finalement quitter les lieux de la même manière et dans la même direction. Ce soir là, la température extérieure était de 9 degrés. Quittant les lieux je suis remonté à mon domicile, me suis placé sur le balcon afin de me rendre compte si d'autres phénomènes du même genre se poursuivraient, mais au bout de quelques minutes ne voyant plus rien, j'ai décidé de rentrer. Je reste persuadé à ce jour qu'il ne s'agit ni d'un hélico ni d'un drone ni d'un autre aéronef connu, du moins par moi, compte tenu de la vitesse d'arrivée, du ralentissement, du stationnaire, de la vitesse de départ bien que progressive et du silence dans lequel s'est opéré ce « ballet ».

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

## Votre observation

Ce même jour à 16 h 25, j'ai relaté ces faits au commissariat \_\_\_\_\_, organisme compétent sur la localité. Personne ne m'ayant demandé ni mon identité, ni mon adresse ni mon numéro de téléphone ni même posé de questions subsidiaires sur mon observation quelque peu surnaturel, je ne sais si mon témoignage qui ne fût que verbal a été suivi d'effet malgré la déclaration des deux fonctionnaires de faction qui m'ont néanmoins laissé entendre qu'ils en rendraient compte à leur Commandant.....

# Conditions d'observation du phénomène

*Merci de fournir toutes les informations demandées.*

## **Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?**

Je circulais en voiture

## **Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :**

Rue de la Paix à 83130 LA GARDE

**Où vous trouviez-vous exactement ?** (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Dans un premier temps en voiture vitesse 45 km/h puis à pieds sur le trottoir et dans le parc VEYRET sis Montée du Thouar

**Date de l'observation :** ...25.../...12.../...2014..... **Heure précise de début** (en heure locale) : 01 h 20.....

**Durée de l'observation ou heure de fin** (en heures, minutes, secondes) : fin 01 h 29.....

**D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?** ...Non d'après les policiers a qui j'ai posé la question.....

**Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.**

**Quel lien avez-vous avec ces personnes** (parents, amis, collègues, voisins) ?

**L'observation s'est faite de façon : continue**

(rayer ou supprimer la mention inutile)

**Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :**

### **Comment s'est finie cette observation ?**

Ne voyant plus aucun phénomène particulier j'ai décidé de rentrer chez moi  
ou après quelques minutes d'observation du balcon ( j'avais la même vue sur la région), rien ne se passant plus, j'ai décidé d'aller me coucher.

### **Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI**

(rayer ou supprimer la mention inutile)

### **Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :**

J'ai tenté de prendre une photo avec mon téléphone portable de marque SAMSUNG mais celui-ci étant très peu élaboré et la distance entre l'objectif et moi-même relativement importante, je n'ai recueilli qu'un point lumineux quasiment inexploitable si toutefois ce que j'ai pris est bien le but que je m'étais fixé tant il est difficile dans le noir d'effectuer une visée précise sans aucun point de repère du moins pour un amateur de photos.

### **Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :**

Ciel dégagé, sans nuage apparent, étoilé, pas un souffle de vent, température 9 degrés Celsius

### **Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :**

Aucune idée en ce qui concerne la lune, par contre le ciel était très étoilé ce qui m'a d'ailleurs permis d'évaluer la circonférence de ces phénomènes lumineux par rapport aux astres célestes habituels qui étaient vraiment très petits en comparaison de ces lumières.

### **Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :**

Les lumières de l'agglomération étaient allumées, très peu de véhicules ( 1 ou 2 toutes les minutes ) circulaient sur la rue de la Paix à cette heure avancée de la nuit. Rien n'a d'ailleurs gêné mon observation tant visuelle qu'auditive.

**Bruits lors de l'observation** (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...):

Seuls quelques véhicules circulaient sur la rue de la Paix ( environ une quinzaine ) durant l'observation. Aucun autre bruit n'a été décelé.

# Description du phénomène

*Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.*

**Nombre de phénomènes** (unique, multiples ou unique puis se divise...

multiples au départ : 4 placés en rectangle puis 4 autres un par un à intervalle d'environ 30 secondes

**Forme :**

De ce que j'ai pu en juger l'on pourrait les comparer à des feux de véhicule mais sans aucun faisceau

**Couleur :**

Légèrement rouge au centre et jaune à l'extérieur ( cette dernière couleur ressemblait aux feux de véhicules des années passées avant l' adoption des phares blancs )

**Luminosité** (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Lumières de véhicule si l'on écarte le léger rouge central

**Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?**

AUCUNE

**Taille apparente** (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Toujours en référence à un phare de voiture, la même taille si l'on observe celle-ci à environ 10 mètres. Bras tendu la dimension été d'environ 4 à 5 mm.

**Bruit provenant du phénomène** (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

AUCUN. Le silence le plus complet même lors des déplacements.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISEPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

**Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :**

**1500 et 3000 mètres compte tenu de la hauteur du COUDON qui doit approcher les 750 mètres.**

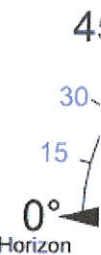
**Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :**

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Par rapport à ma position l'angle devait être approximativement de 60 degrés plein Est pour les positions en stationnaire, les arrivées des 4 dernières lumières se faisant Nord-Sud puis plein Est pour les départs.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher

de l'église) 60 degrés par rapport à l'horizon et approximativement entre 2 et 3 fois la hauteur du COUDON



**Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :**

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Les 8 lumières sont toutes parties en direction de l'Est ( direction l'agglomération de HYERES )

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Déjà évalué plus haut.

**Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :**

Les 4 premières étant déjà positionnées lors de ma première observation elles sont parties directement plein Est. Les 4 autres arrivant Nord-Sud ont fait un stationnaire plus haut que le COUDON sur son côté Sud et sont reparties plein Est.

**Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :Compte tenu du relief environnant je les ai aperçues ( pour les 4**

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISEPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

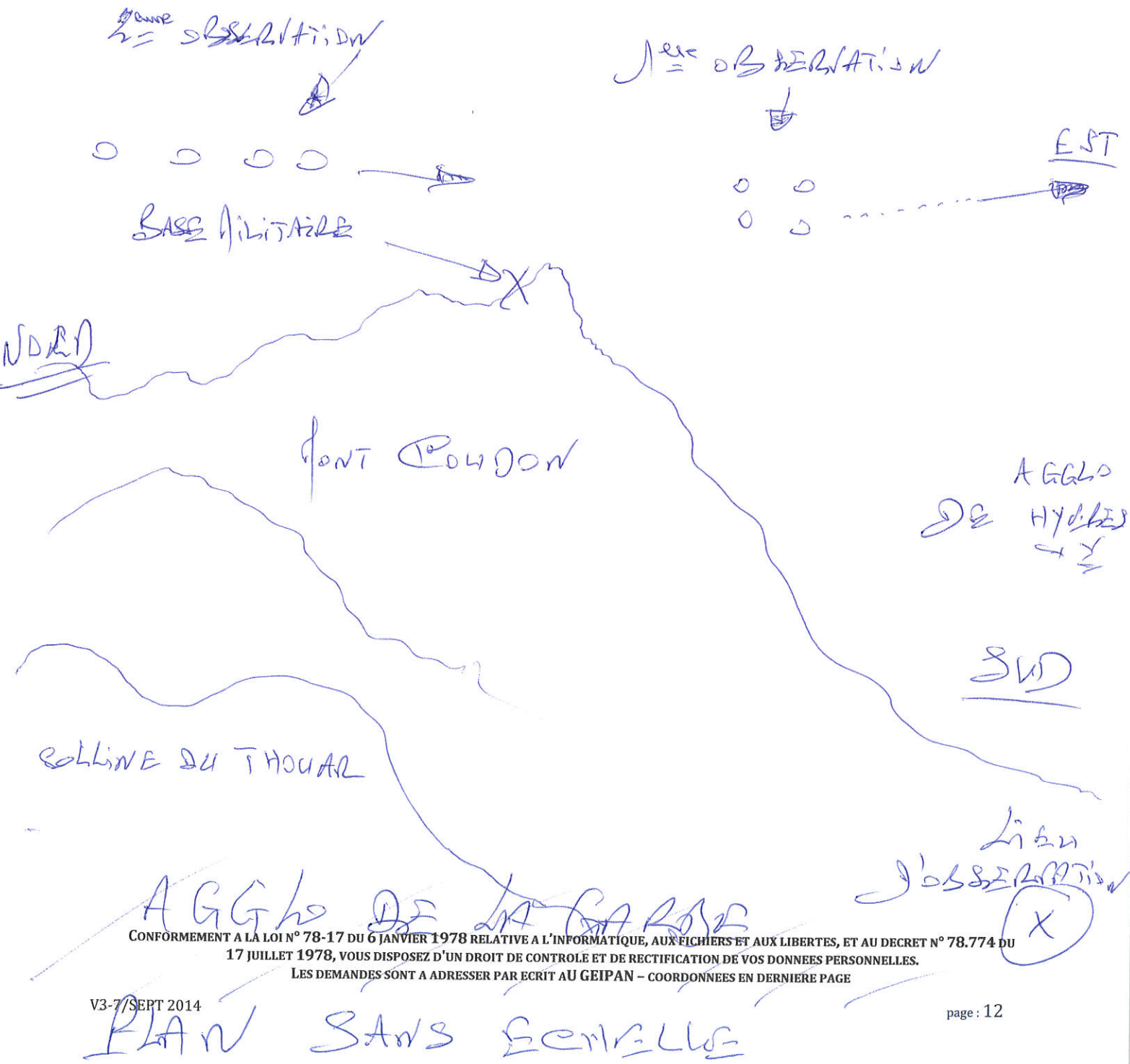
dernières ) sur environ 2 km avant leurs arrivées en stationnaire puis pour les 8 en direction de l'Est sur environ 10 km

**Effet(s) sur l'environnement** (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :  
**Aucune constatation effectuée les phénomènes étant restés dans le ciel. Aucune trace de vapeur ou de fumée pas plus que de bruit n'a été constatée.**



# Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation.  
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.



CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISEPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

## Et maintenant ?

### **Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :**

Aucune particulièrement, mon ancienne profession m'ayant permis de maîtriser beaucoup de situations, de faire face avec parfois un faux semblant de désintéressement afin d'effectuer les missions fixées. J'étais, bien entendu, parfaitement informé de ces phénomènes durant mon exercice et ne suis nullement étonné de ces manifestations inexplicables.....

### **Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?**

Après mon observation j'ai passé une bonne nuit. J'en ai parlé à mon entourage en leur mentionnant que je ne m'appelais pas David VINCENT ( Série Les Envahisseurs des années 1960 ). Mes interlocuteurs me connaissant de longue date n'ont nullement mis en doute mon témoignage n'ayant pas pour habitude d'affabuler. Personnellement j'attends que vous tentiez de me convaincre sur mes observations.....

### **Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?**

Deux hypothèses s'offrent à moi aujourd'hui compte tenu du fait que mes facultés intellectuelles, mon habitude du sens de l'observation et la précision avec laquelle l'on m'a toujours demandé de rendre compte sont toujours intactes soit :

Notre Nation ou un autre pays a une avance technologique importante et a élaboré des engins capables de se déplacer avec une vitesse exceptionnelle et sans bruit pour des raisons évidentes que je ne développerais pas ici, soit ces phénomènes tant à prouver l'existence d'autres intelligences que terrienne, vaste sujet de débat.....Reste à le prouver, veut-on réellement le faire savoir au commun des mortels ??????????????????????????????????????

**Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?**

Aucun intérêt particulier si ce n'est le fait que compte tenu des observations faites à travers la planète il ne fait aucun doute que certaines doivent trouver leur fondement sur une existence extra terrienne reste à en déterminer la forme ainsi que l'intérêt que peut suscité notre terre . Il est évident aujourd'hui que si celle-ci a été colonisée il y a plusieurs millénaires par des êtres ( fussent-ils animaux au départ, voir microbiens et autres....) pourquoi une autre existence n'aurait pas pris racine sur une autre planète hors système solaire ? Reste que terre à terre j'attends les preuves qui pourraient prouver que cela est bien le cas.

**Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :**

Voir paragraphe précédent

**Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?**

De ce que l'on veut bien nous faire connaître actuellement des avancées de la science il ne semble pas possible de donner une explication plausible à toutes les constatations si tant est que nos politiques et scientifiques, assermentés en la circonstance, veulent bien nous tenir informer de ces découvertes. Si réponse devrait être donnée un jour je pense qu'elle le sera par une constatation visuelle d'un quidam avec preuves évidentes à l'appui ou par un média hors contrôle.

## Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) .....

- **Police** (mentionner le commissariat et la date) : Commissariat

le 25 12 2014

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? **NON**

(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

**Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.**

(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

- Questionnaire
- Croquis du phénomène observé (nombre :...1....)
- Carte(s) ou plan(s) (nombre :...0....)
- Photographie(s) de l'observation (nombre :...0...)
- Vidéo(s) de l'observation (nombre :....0..)
- Photographie(s) de l'environnement (nombre :.0.....)

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE